

Liberté Égalité Fraternité Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'Environnement / Unité Gestion des Risques Affaire suivie par : VZ/PM/JD Tél :03.21.22.98.14 Mél :patrick.morize@pas-de-calais.gouv.fr Arras, 1e0 2 NOV. 2021

Le Directeur départemental

À

Liste des destinataires in fine

Objet: Étude de détermination des aléas inondation par débordement et par ruissellement sur le bassin versant de la Souchez

Dans le cadre de l'étude de détermination des aléas inondation par débordement et par ruissellement sur le bassin versant de la Souchez, la dernière réunion du comité de concertation a permis de vous présenter les grandes étapes de la procédure et plus particulièrement la phase 1 concernant l'analyse des données disponibles et la collecte d'informations historiques.

Les documents relatifs à cette réunion sont disponibles sur le site des services de l'État dans le Pas-de-Calais : https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Les-etudes/Etude-de-determination-des-aleas-inondation-sur-le-bassin-versant-de-la-Souchez

Depuis, les bureaux d'étude PROLOG Ingénierie et DHE ont réalisé les cartes d'aléas inondation. Cette phase de définition des aléas est une étape essentielle de l'étude. Afin de vous présenter les premiers résultats obtenus et prendre en compte vos premières observations, je vous convie à une réunion d'échanges qui se déroulera le :

Jeudi 25 novembre 2021 - 14h00

Direction Départementale des Territoires et de la Mer salle A01

100 Avenue Winston Churchill - 62000 ARRAS

100 avenue Winston Churchill CS 10 007 – 62 022 ARRAS Cedex Tél : 03 21 22 99 99 Afin de faciliter les interactions, deux réunions sont organisées, l'une avec les communes de l'amont du bassin versant et l'autre avec celles de l'aval.

A l'issue de ces réunions, les cartes à l'échelle communale vous concernant vous seront remises afin d'informer et d'échanger largement avec vos services et de me faire remonter vos remarques dans un délai de un mois.

Au terme de ce travail, un comité de concertation organisé sous l'égide de Monsieur Jean-François Raffy, Sous-Préfet de Lens, réunira l'ensemble des acteurs du territoire. Il permettra de valider définitivement les cartes d'aléas éventuellement modifiées suite à vos observations.

Ces cartes feront alors l'objet d'un porter à connaissance et elles devront être prises en compte dans le cadre de l'aménagement de votre territoire et dans vos documents d'urbanisme.

Dans le contexte sanitaire actuel, et afin de respecter les mesures de distanciation. Je vous serais obligé de bien vouloir limiter votre présence à deux personnes par instance et de confirmer votre participation à cette réunion par mail à patrick.morize@pas-de-calais.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires et de la mer

Edouard GAYET

Listes des destinataires :

Mesdames et Messieurs les Maires de :

ACHEVILLE
AVION
ELEU-DIT-LAUWETTE
HARNES
LENS
LIEVIN
LOISON SOUS LENS
MERICOURT
NOYELLES SOUS LENS
SALLAUMINES

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin